

Louis Corbiez, le sonneur de cloches : (portrait villageois)

Autor(en): **Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 36

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 7 septembre 1918. — Louis Corbier, le sonneur de cloches (Jean des Sapins). — Nos vieilles chansons : La cara di plodza (Il pleut bergère). — Fumeurs et non fumeurs (suite). — Le laou et l'agni (E. Duperré). — Pages historiques. — Les champs et l'école. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

LOUIS CORBIEZ, LE SONNEUR

DE CLOCHES

(Portrait villageois)

Il ne passait pas pour méchant, mais on le savait sournois et simple d'esprit. Il ne cherchait à nuire à personne et cependant il n'avait jamais pu envisager les conséquences de ses actes. Etant têtu et borné, il ne tenait aucun compte des avertissements. C'est ainsi qu'un jour — on ne sait trop pourquoi — il lui vint à l'esprit de mettre de l'eau dans le lait qu'il portait à la laiterie. Il pensait que personne n'y prendrait garde. D'abord le laitier fut étonné, car le cas se produisait rarement, les règlements étant très sévères sur ce point. Il ne parla pas tout de suite, puis, ayant réfléchi pendant plusieurs jours, il dit un soir au sonneur :

— Alors Louis, tu trais bien des vaches depuis quelque temps !

Après une hésitation Corbier répondit :

— Oh ! je n'ai que la « Souris », mais c'est une fameuse bête.

— Ah ! fit le laitier.

Et ce fut tout. Le soir même, le lait fut soumis à l'analyse. Le résultat ne se fit pas attendre, la fraude était là. En peu de temps la nouvelle se répandit dans le village.

Louis Corbier habitait Biollens, le village au pied du Jura. Il vivait dans une pauvre maison aux murs lézardés et personne ne savait depuis quand il était seul. Il avait toujours vécu dans la misère. Pour ne pas le voir tomber entièrement à la charge de la commune, la municipalité l'avait nommé sonneur de cloches. En outre, il vivait du produit de quelques champs, tous lourdement hypothéqués.

Quand il porta de nouveau son lait, le laitier le renvoya. Peu de jours après, il reçut une lettre l'informant qu'il avait à payer une amende de cent cinquante francs.

Il ne paya pas. Le délai passé, il reçut une lettre chargée. Il ne paya pas davantage. Alors il fut mis en poursuite et l'affaire suivit son cours... Quelques temps après, on apprit que l'office des poursuites allait procéder à la saisie et à la vente de la seule vache que possédait Louis Corbier.

La mise en lieu un après-midi de juin. Il y avait peu de monde, les fenaisons ayant commencé. L'air était doux. On sentait la bonne odeur du foin qui sèche. Quelques nuages en promenade passaient dans le ciel, poussés par un petit coup de joran. Le préposé aux poursuites, qui n'avait pas de temps à perdre, fit signe à l'huissier de la justice de paix qu'il pouvait commencer. Le prix monta rapidement et

la vache fut adjugée à un marchand du Gros-de-Vaud en passage à Biollens.

Pendant plusieurs jours, on ne vit pas Louis Corbier. On se demandait où il pouvait bien se cacher. Les uns disaient qu'il braconnait ; d'autres prétendaient l'avoir vu sortir de chez lui le soir de la mise. Un après-midi vers quatre heures, on le vit traverser le village. Il descendit la Grand'Rue et alla droit au café des Balances. Il y resta très tard. Il paya à boire à ceux qui s'y trouvaient car il avait de l'argent. Une fois l'amende payée, on avait retenu une somme pour les frais de poursuite et on lui avait remis le solde. Mais comme on fait toujours en pareil cas, on profite de payer les dettes les plus criantes ; le sonneur reçut donc seulement deux cents francs.

Maintenant il ne travaillait plus. Tous les jours, on le voyait descendre à la pinte. Il y dépensa tout, jusqu'au dernier écu. Alors quand il n'eut plus rien, il résolut de partir. C'était un matin, avant l'aube. Il prit quelques vêtements qu'il noua ensemble au moyen d'une grosse ficelle. Après avoir mis son chapeau de feutre, il choisit un bâton noueux qui lui servait de canne et sortit. Sur le seuil, il ferma la porte à double tour, puis il partit en haut la montagne.

Il marcha toute la journée, n'ayant aucun but. Vers le soir, il arriva au pâturage de la Jougna, à la frontière française. Il n'y avait qu'un seul chalet. Debout sur le seuil, le patron fumait sa pipe. Louis s'approcha et dit :

— Y a-t-il de l'embauche pour moi, ici ?

Le patron ôta sa pipe, réfléchit un instant et répondit :

— Oui, on aurait besoin d'un bon fruitier.

— Ça ferait bien mon affaire.

Et il entra. La grande chaudière à moitié pleine de lait était déjà sur le feu. Un bovaïron de quatorze ans coupait du bois. Le patron entra aussi, alors on s'entendit pour le prix, après quoi Louis se mit à l'ouvrage.

Juillet passa, août suivit. Il y eut plusieurs orages après lesquels le brouillard séjournait longtemps sur la montagne. Septembre s'annonça sec et chaud. Cependant Louis Corbier s'ennuyait à la Jougna. C'était la première fois qu'il quittait le village pour un temps aussi long. Ce qui lui manquait, c'étaient ses cloches qu'il sonnait tous les dimanches. Il y pensait en trayant les vaches ; il y pensait en remuant le lait dans la grande chaudière. Il revoyait le clocher bas et trapu, avec sa longue flèche qui brillait au soleil ; la petite lucarne d'où le regard domine, les deux cloches fixées aux larges poutres et les cordes auxquelles il se suspendait pour sonner le sermon.

Tout cela passait et repassait dans son cerveau et il n'avait plus qu'une idée : partir. C'est ce qu'il fit.

Un samedi soir, la veille du Jeûne fédéral, il demanda au patron de lui régler son compte. Ensuite il fit son paquet et alla se coucher. Avant le jour il était debout. Il sortit du chalet

et pressa le pas, voulant arriver assez tôt pour sonner. Ayant traversé le pâturage, il s'engagea sous les sapins. Après une heure de marche, il rejoignit la route ; mais il l'abandonna bientôt et prit par les « raccourcis ». Il descendait de son grand pas lent et régulier, s'appuyant de temps en temps sur son bâton noueux. Il marcha longtemps. Arrivé à un endroit qu'on appelle « le Replat » il s'assit. C'est une sorte de petit plateau d'où l'on domine le village. On voit d'abord le clocher sur la hauteur, puis les maisons serrées les unes contre les autres. Le soleil brillait. Une fumée grise s'élevait au-dessus des toits. De temps à autre, de petits nuages blancs sortaient de derrière la montagne.

Huit heures sonnèrent. Alors Louis se remit en marche. Il traversa encore une forêt, puis des prés et arriva devant sa maison qui est au pied de l'église. Il s'arrêta un instant puis gravit la colline. En quelques minutes il fut au clocher. Rien n'avait changé. Il regarda par la lucarne et vit des gens endimanchés dans les rues. Il n'était pas encore neuf heures, mais, dans sa hâte de sonner, il n'y pensa pas. Il prit les cordes, une dans chaque main, et tira, d'abord doucement, puis plus fort. Alors les lourds battants se mirent à danser dans les cloches.

Et les gens qui s'étaient préparés pour le sermon sortaient de leurs demeures ; leur psautier à la main, on les voyait danser dans les rues pleines de soleil.

JEAN DES SAPINS.

NOS VIEILLES CHANSONS

La cara di plodza (Il pleut bergère).



1. Ye pliau, ye pliau, ma mi - a, Re - lai - va
2. On n'ou dza le ton-ner-ro Ron-na, en
3. Boé-na né, pou-ro mé-ro, Ma che-ra,
4. Voai-té que la cut-set-ta, Va-t'in gail-



tes gredons, Sauvons-nous à la chot-ta, Ra-
ap-prout-zin; N'é rin, n'os-sé pas poi-ro, Ser-
boé-ne né, Vo - iat-zé ma pin-che-né - ro Qu'a
la dre-mi, Su ta bo-tze ga-let-za Mé



mas-sa tes mu-tons. On to des-su sta
ra-mé in mar-tzin. Va - yo tsa nou - tra
mim-no por sta né. Jai - té - lai na voi-
faut prendre on bé - zi. Boé - na né, a re-



bran-tzé, Co-min pli-au sin bots, Lo tin a
gran-dzé, Ma mère et la Dju di. Tsa - que - na
lay - e A - voé co-qui gru - gnon, Tao l'ait to-
vei - ra, De-man, ma mère et mé Non dzin trou-